DÉPARTEMENT D'ÉTAT DE L'ÉTAT DE NEW YORK – DIVISION DES SERVICES D'OCTROI DE LICENCES

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ÉPREUVE PRATIQUE DE PROTHÉSISTE ONGULAIRE

Département d'État de l'État de New York, Division des services d'octroi de permis, One Commerce Plaza,
PO Box 22001, Albany, NY 12201-2001

***** MAIN D'ENTRAÎNEMENT OBLIGATOIRE – AUCUN MODÈLE VIVANT AUTORISÉ *****

Planification de l'épreuve pratique

Il est possible de prendre rendez-vous pour l'épreuve pratique en ligne. Après validation de votre demande, vous recevez un e-mail à l'adresse électronique fournie avec votre demande. L'e-mail contiendra un lien vous permettant de sélectionner la date de votre épreuve.

Un montant non remboursable de 15 $ devra être payé en fixant la date de votre épreuve. S'il est nécessaire de reporter votre épreuve, vous devez le faire au moins six jours avant la date prévue de l'épreuve. **En cas d'annulation de votre rendez-vous, de retard à votre épreuve prévue ou de non-présentation à votre épreuve, vous perdrez les frais de l'épreuve.**

Remarque : Si vous avez fourni les documents nécessaires pour demander des modalités d'épreuve particulières, un(e) représentant(e) de la Division des services d'octroi de permis vous contactera pour programmer votre épreuve. Il n'est pas possible de programmer les épreuves nécessitant des modalités particulières en libre service via le système en ligne.

Admission à l'épreuve pratique

Pour être admis à l'épreuve pratique, vous devez OBLIGATOIREMENT présenter une pièce d'identité avec signature et photo délivrée par les pouvoirs publics. Votre pièce d'identité **doit être valide** et se trouver dans la liste ci-dessous :

- Permis de conduire
- Pièce d'identité délivrée par l'État (p. ex. : pièce d'identité autre que le permis de conduire)
- Carte IDNYC (carte d'identité de la Ville de New York)
- Carte d'identité militaire
- Passeport des États-Unis
- Carte de permis de travail (délivrée par l'USCIS)
- Carte d'identité délivrée par l'INS des États-Unis
- Certificat de citoyenneté des États-Unis
- Passeport étranger
- Carte d'identité du consulat brésilien, mexicain, hondurien ou équatorien
- Carte d'identification d'électeur du Mexique

Votre pièce d'identité doit correspondre exactement aux nom et prénom utilisés pour programmer l'épreuve. Si votre nom de famille contient un trait d'union, veuillez inclure votre nom complet. Si votre nom ne correspond pas exactement au nom indiqué sur votre pièce d'identité, nous nous réservons le droit de vous refuser l'accès à l'épreuve.

Se préparer à l'épreuve pratique

Veuillez vous présenter à l'épreuve vêtu(e) d'une tenue adéquate pour la prestation de prothésiste ongulaire. Il sera attendu que vous respectiez les directives suivantes :

1) Le/la candidat (e) doit porter un vêtement de dessus (tunique ou blouse) propre et lavable (remarque : pas de tabliers) ; les cheveux longs doivent être attachés et maintenus afin de ne pas gêner l'exécution des techniques.
2) Vous devez avoir cinq ongles naturels, sans vernis ni extensions.
3) Des chaussures fermées qui couvrent le pied.
4) Les chewing-gums, téléphones portables et autres appareils technologiques sont interdits.
5) Mains lavées à l'eau et au savon avant l'arrivée à l'épreuve ; vous devez utiliser un désinfectant pour les mains contenant au moins 60 % d'alcool durant l'épreuve.
6) Les armes à feu sont interdites sur le site de l'épreuve. Veuillez contacter notre unité des épreuves au (518) 473-2731 pour toute question concernant la présente politique.

Remarque : L'utilisation de gants jetables est facultative.

Vous devez emporter une main d'entraînement à l'épreuve respectant les critères indiqués dans la liste de matériel. La présentation sans main d'entraînement entraînera votre disqualification. Nous vous conseillons d'utiliser une main d'entraînement en plastique souple et flexible (un support de fixation ne sera pas utilisé). De plus, les doigts de la main d'entraînement doivent permettre la pose de capsules, que celles-ci soient fixées avec ou sans colle. Trois capsules doivent être posées sur la main d'entraînement avant le début de l'examen ; le bord libre de chaque capsule ne doit pas dépasser 3 mm. Aucun modèle vivant n'est autorisé.

Vous devez également emporter votre propre matériel pour l'épreuve, comme indiqué dans la liste de matériel. Ne pas disposer du matériel ou des outils nécessaires pourrait vous empêcher d'effectuer certaines des procédures de l'épreuve. **Remarque : Il est interdit de partager le matériel entre candidats durant l'épreuve.**

***** Veuillez apporter votre propre stylo pour signer et accéder à l'épreuve *****

Procédures de l'épreuve pratique

L'épreuve pratique de prothésiste ongulaire se compose d'une série de tâches que vous devrez effectuer dans un temps imparti pour chaque procédure. Vous devrez effectuer les procédures suivantes en respectant le temps imparti :

- **Préparation de l'espace de travail** *(10 minutes)*
- **Manucure de base et préparation aux autres techniques** *(15 minutes)*
- **Pose et mise en forme de capsules** *(15 minutes)*
- **Application de wraps** *(20 minutes)*
- **Application du gel** *(30 minutes)*
- **Application du vernis et nettoyage** *(15 minutes)*

Remarque : Aucune démonstration de procédure liée à une exposition au sang ne sera exigée. Si vous vous coupez pendant l'épreuve, vous devrez appliquer les protocoles appropriés de gestion d'exposition au sang.

Des informations sur les procédures et sur les tâches de l'épreuve sont disponibles sur notre site Web au lien suivant www.dos.ny.gov. Vous ne serez pas autorisé(e) à utiliser ces documents pendant l'épreuve. L'épreuve pratique de prothésiste ongulaire durera environ une heure et quarante-cinq minutes.

Les procédures de sécurité et de prévention des infections doivent être respectées durant toute l'épreuve. Veuillez vous familiariser avec les autres pratiques de sécurité et de prévention des infections maintenant requises durant les épreuves pratiques.

Coordonnées

Vous pouvez contacter l'unité des épreuves pratiques du Département d'État en envoyant un e-mail à exams@dos.ny.gov. Pour obtenir des renseignements généraux, il est possible de contacter la Division des services d'octroi de permis au 518-474-4429. N'hésitez pas à consulter notre site Web sur https://dos.ny.gov/ pour obtenir plus de renseignements concernant l'octroi de permis.

Annulation des épreuves

Les épreuves peuvent être annulées en raison de la météo ou pour d'autres situations d'urgence.
Vous pouvez consulter le site Web de la Division des services de l'octroi de permis (https://dos.ny.gov/licensing-services), la page Facebook (https://www.facebook.com/NewYorkDepartmentOfState/) ou Twitter (@NYSDOS) du Département d'État ou appeler le 518-474- 4429 pour vérifier si les épreuves ont été annulées.

Résultats des épreuves

Vous recevrez un e-mail de notification lorsque les résultats de l'épreuve pourront être consultés. Vous devrez vous connecter à votre compte en ligne pour consulter vos résultats dans la section des épreuves. Les candidats qui ont réussi l'épreuve pratique recevront par courrier leur Licence de prothésiste ongulaire de l'État de New York. Si vous échouez l'épreuve, vous pourrez vous connecter à votre compte en ligne et fixer une autre date pour retenter l'épreuve. Les résultats ne sont pas communiqués durant l'épreuve ou par téléphone. Vous ne pouvez pas faire appel des résultats de l'épreuve.

Les résultats sont communiqués sous forme de réussite ou échec ; vous ne recevrez pas une note numérique. La réussite de l'épreuve est valide pendant cinq ans. Les résultats de l'épreuve seront disponibles dans votre compte en ligne. Connectez-vous à votre compte sur https://my.ny.gov/. Si vous échouez l'épreuve, vous pourrez fixer une autre date pour retenter l'épreuve via votre compte en ligne.

Demander une analyse

Si vous échouez l'épreuve, il est possible de demander une analyse de votre épreuve pratique en envoyant un e-mail à l'adresse exams@dos.ny.gov. Cette analyse est un rapport ou une répartition de vos notes à l'épreuve pratique visant à vous aider à identifier vos points forts et vos points faibles. L'analyse doit être demandée dans les 60 jours suivant la date de votre épreuve. Nous ne fournirons pas une analyse aux candidats qui ont réussi l'épreuve pratique.